

FICHE DE SIGNALEMENT

(Cette fiche n'est pas une demande de logement social ou de relogement)



Attention, en cas de danger imminent, contacter les pompiers.



Fiche remplie : suite à visite sur déclaration de l'occupant

Renseignements généraux (occupant, logement, propriétaire, gestionnaire)

Occupant : Nom :
Prénom :
N° de téléphone (IMPÉRATIF) :
Adresse mail :

Numéro : Complément du numéro (A, B, bis, ter ...) :
Type de voie : Si "Autre", préciser :
Nom de voie :
Complément :
Bâtiment : Étage : Appartement numéro :
Code postal : Commune :

N° Invariant fiscal : (Numéro identifiant "locaux taxés" se trouvant sur la page 4 de la taxe d'habitation)
Nombre d'adultes : Nombre d'enfants : Année de naissance des enfants :
Allocataire CAF/MSA : Numéro d'allocataire CAF/MSA :

Type d'habitation : si "Autre", préciser :
Typologie : Surface approximative en mètres carrés : m²
Bail en cours : Durée du bail : Date d'entrée dans les lieux :
Loyer mensuel : Charges mensuelles :

Propriétaire ou Gestionnaire Nom :
Adresse :
N° de téléphone : Adresse mail :

État du bâtiment et des parties communes (hors logement)

Façade dégradée Toiture dégradée Escalier dangereux Garde-corps dangereux
 Chute d'éléments : Installation électrique en mauvais état
 Sol dégradé Cave dégradée Peintures dégradées Moisissures importantes

Sécurité du logement

Le logement présente un mauvais état des :

Sols Murs Plafonds Menuiseries extérieures
 Dispositifs de retenue des personnes (garde-corps, escalier, balcon, loggia)
 Réseaux et branchements d'électricité Réseaux et branchements de gaz
 Équipements de chauffage Équipements de production d'eau chaude

Situation et composition du logement

- Le logement est situé : en sous-sol ou sous les combles ou en rez-de-chaussée ou en étage
- Le logement est composé d'une pièce unique de moins de 9 m² La hauteur sous plafond du logement est inférieure à 2,20 m
- La surface du salon, de la salle à manger ou d'une chambre est inférieure à 7 m²
- L'éclairage naturel est insuffisant pour vivre sans éclairage électrique en pleine journée
- Le salon ou la salle à manger ne dispose pas de fenêtre Une chambre ne dispose pas de fenêtre

Confort et hygiène du logement

- Absence : de toilettes de salle de douche ou bain de cuisine d'eau potable d'eau chaude sanitaire
- Absence, insuffisance ou mauvais état du chauffage Absence ou insuffisance d'aération, de ventilation
- Menuiseries dégradées (fenêtres, volets, porte d'entrée) Revêtements dégradés (murs, planchers, plafonds) Peintures écaillées
- Réseaux de plomberie dégradés (alimentation, évacuation) Remontées des eaux usées
- Présence d'humidité dans : Salon Salle à manger Chambre(s) Cuisine Salle d'eau, WC
- Moisissures importantes dans : Salon Salle à manger Chambre(s) Cuisine Salle d'eau, WC
- Présence de nuisibles ou parasites (cafards, souris, punaises de lit ...) Accumulation de déchets

Observations et commentaires

Démarches engagées

- L'occupant a informé son propriétaire ou gestionnaire de la présence des désordres oui non par courrier recommandé avec A/R
- L'occupant a engagé une démarche de relogement oui non dans le parc social dans le parc privé
- L'occupant accepte que son logement fasse l'objet d'une enquête de salubrité oui non si non, pourquoi :
- L'occupant accepte que des travaux d'amélioration soient engagés dans son logement oui non si non, pourquoi :

Déclarant

- Occupant Tiers Travailleur social accompagnant l'occupant préciser :
- Nom : Prénom :
- Téléphone : Mail :
- Fait à : Signature :
- le :

Vous pouvez transmettre le formulaire PDF par mail à :

ddtm-pdlhi@bouches-du-rhone.gouv.fr

ou imprimer et faire suivre par voie postale à l'adresse :

PDLHI - Service Habitat
Direction Départementale des Territoires et de la Mer
16 rue Antoine ZATTARA - 13332 MARSEILLE cedex 3